

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2020 ELECTION DES VICE-PRESIDENT.E.S DÉLÉGUÉ.E.S

Lettre de mission Gérard JAZOTTES Vice-Président délégué à la formation professionnelle et au développement des compétences

Sous l'autorité du Président, en coordination avec la Direction Générale des Services et en lien avec les directions impliquées, le Vice-Président délégué à la formation professionnelle et au développement des compétences est en charge de piloter la stratégie de l'établissement dans ce domaine.

A ce titre, le Vice-Président délégué à la formation professionnelle et au développement des compétences a pour mission de :

- définir les axes de la politique de formation professionnelle -y inclus l'apprentissage- et de développement des compétences pour saisir au mieux les opportunités offertes par la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »;
- développer les relations avec les acteurs de la formation professionnelle (OPCO, branches professionnelles, entreprises ...)
- assurer la cohérence et la structuration de l'ensemble de l'offre de formation continue et alternance ; coordonner l'offre existante ainsi que les projets futurs au moyen d'un comité d'orientation stratégique des vice-présidents délégués aux relations avec le monde socio-économique, des représentants des directeurs de composante, du service FCV2A et de la DES notamment la FOAD.
- développer la lisibilité et l'accessibilité de l'offre de formation en lien avec le Vice-Président chargé de la formation et de la vie universitaire et les services concernés (FCV2A, SUIO-IP, FOAD)
- engager la démarche qualité (QUALIOPI) dans le périmètre de la formation professionnelle et de l'alternance

Sur demande du Président, il peut représenter l'Université de Toulouse 1 Capitole en diverses circonstances auprès de partenaires institutionnels ou privés.

Hugues KENFACK
Président de l'Université